

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2022

Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2023, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier 2022.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été vérifiés par le vérificateur externe, M. Michel Fontaine, M.Sc., M.Fisc., CPA auditeur, de la firme Beaudet Fontaine, en date du 25 avril 2023. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Municipalité de Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la vérification de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2022 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été 2 014 175\$ et que les revenus d'investissements ont culminé à 364 362 \$, ce qui a généré des revenus totaux de 2 378 537\$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 2 086 156 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursements de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 93 719 \$.

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 433 580\$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2022.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2022, était la suivante.

La rémunération reçue par le maire a été de 11 415.12\$, alors que celle reçue par la conseillère et les conseillers a été de 3 977.40\$. Quant à l'allocation de dépenses, elle a été de 5 707.56\$ pour le maire et de 1 988.76\$ pour la conseillère et les conseillers.

En outre, le maire recevait à titre de membre du conseil de la MRC de l'Île-d'Orléans une rémunération de 4 702.88\$ et une allocation de dépenses au montant de 2 351.44\$.

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

	2022	2021
REVENUS		
Taxes	1 591 824\$	1 517 245\$
Compensation tenant lieu de taxes	8 633\$	8 311\$
Transferts	211 193\$	162 940\$
Services rendus	64 971\$	33 868\$
Imposition des droits	119 043\$	189 690\$
Amendes et pénalités	1718\$	1 975\$
Autres	16 793\$	20 571\$
TOTAL DES REVENUS	2 014 175\$	1 934 600\$

	2022	2021
DÉPENSES		
Administration générale	769 468\$	736 107\$
Sécurité publique	435 284\$	418 122\$
Transport	212 512\$	211 198\$
Hygiène du milieu	439 490\$	421 702\$
Aménagement, urbanisme et développement	3 294\$	3 000\$
Loisirs et culture	171 795\$	131 460\$
Frais de financement	46 229\$	56 372\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 086 156\$	1 977 961\$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	93 719\$	254 017\$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	433 580\$	535 319\$
DETTE À LONG TERME	1 850 733\$	2 093 874\$

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2022

- ✓ Nous avons réalisé la descente au fleuve du chemin Lafleur
- ✓ Pour les jeunes, quelques modules de skate parc été installé
- ✓ Le parc d'hébertisme a été installé pour améliorer notre offre de loisirs
- ✓ L'acquisition d'une unité mobile de pompage des eaux usées, en partenariat avec la municipalité de Saint-Famille
- ✓ L'acquisition de l'unité d'urgence pour le service incendie
- ✓ L'acquisition du tracteur Masey Ferguson ainsi que des équipements (tondeuse, souffleur, balai mécanique, sableuse et gratte)
- ✓ Les travaux d'amélioration au centre administratif (toiture, fournaise, maçonnerie autour des fenêtres)
- ✓ Réparations de la route du Quai, du chemin des Roses
- ✓ Réalisation d'une étude concernant l'érosion des berges
- ✓ Acquisition d'équipements audio/vidéo pour la salle du conseil municipal
- ✓ Installation d'un radar pédagogique dans la zone de 50km

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS POUR L'ANNÉE 2023

- ✓ La réfection de la Côte Lafleur
- ✓ Installation d'une borne fontaine sèche à la citerne Thivierge
- ✓ Travaux d'entretien dans la route du Mitan (accotement, fossés)
- ✓ Production des plans et devis pour la réfection complète de la route du Mitan
- ✓ Travaux de rénovation du bloc sanitaire de la route du Quai
- ✓ Construction d'un nouveau gazébo dans la route du Quai
- ✓ Réaménagement de la salle du conseil municipale
- ✓ Réalisation de plans préliminaires en vue de la construction d'un nouveau pavillon adjacent à la Grange à Dîme

Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel dévoué, les membres du conseil ainsi que tous les bénévoles qui travaillent de près ou de loin à ce que notre municipalité soit aussi active. Sans vous, il serait difficile de fonctionner.

Je suis enthousiasme dans mes fonctions comme maire et je souhaite bien vous desservir tout au long de mon mandat.

Jean maire